



Comptes 2014 réjouissants



Pour la deuxième année consécutive, les comptes 2014 bouclent bien, avec près de CHF 800'000 de bénéfice et une dette qui aura diminué de CHF 21,5 millions entre 2012 et 2014. Ceci malgré les lourdes opérations consécutives au plan de recapitalisation de la caisse de pensions adopté par le Grand Conseil, qui péjoreront nos charges pendant de nombreuses années de quelque CHF 1 million. Soit deux points d'impôt!

Avec une dette de CHF 95 millions, en dessous de la barre symbolique des CHF 100 millions, une fortune en augmentation et une fiscalité supportable en comparaison neuchâteloise, Val-de-Ruz est plus fort qu'à l'époque des quinze Communes et des dix syndicats intercommunaux. Qu'il s'agisse de réaliser des projets chers aux Vaudruziens (à l'instar de la refonte des transports publics), d'affronter les effets du programme d'assainissement de l'Etat (dont les conséquences sont estimées à CHF 3 à 4 millions) ou de faire face aux incertitudes économiques consécutives au franc fort.

Soyons clairs: les budgets des prochaines années ne seront pas faciles à boucler. Ils devront être inévitablement accompagnés de mesures de consolidation financière et de redéploiement pour dégager les ressources nécessaires à l'entretien et à la modernisation de nos infrastructures ou satisfaire à long terme aux attentes de nos concitoyens. Oui, il faudra peut-être revoir ou abandonner certaines prestations pour en créer de nouvelles, plus adaptées à la réalité de notre temps et à l'avenir que nous voulons construire pour nos enfants.

Mais il est une évidence: la fusion tient ses promesses. Elle est bel et bien un succès, comme en témoignent la maîtrise de nos finances ou l'avancement de notre plan d'aménagement, la réorganisation de la sécurité publique et la place qui est devenue la nôtre au sein du canton, pour ne citer que quelques autres exemples.

Alors oui, nous serons peut-être appelés à franchir quelques turbulences ces prochaines années. Ne nous le cachons pas! Mais fort du résultat des comptes 2014 et des projets qu'il a pu faire avancer en deux ans, avec l'appui constant du Conseil général et de la population, le Conseil communal garde toute sa confiance.

Conseil communal

Actualités

Café vaudruzien: le Conseil communal à la rencontre de la population

Pour son édition du 8 juin, le café vaudruzien s'est déroulé à nouveau dans une excellente ambiance au restaurant «Le Manoir de la Poste» à Fontaines. L'Exécutif communal se réjouit d'ores et déjà de vous retrouver lors de la prochaine soirée qui se tiendra le 7 septembre 2015 et dont le lieu vous sera communiqué ultérieurement.

Anniversaires et jubilés

Célébreront leurs 50 ans de mariage en juillet 2015:

- Dubois Jacqueline et Georges à Dombresson;
- Fieramosca Carmelina et Nicola à Fontainemelon;
- Guerdat Josiane et Georges à Boudevilliers;
- Oeuvray Marcelle et Serge aux Hauts-Geneveys;
- Picci Anna Maria et Umberto à Cernier;
- Risold Josiane et Michel à Chézard-Saint-Martin.

Diener Albert, à Cernier, fêtera ses 90 ans.

Inscrivez-vous à la newsletter et téléchargez l'application communale!

Pour être informé des dernières actualités communales, vous avez la possibilité de vous inscrire à la newsletter sur notre site Internet (Administration/Communiqués/Inscription à la newsletter).

Notre application «Val-de-Ruz» pour Smartphones et tablettes numériques est disponible gratuitement sur Apple Store et Google Play et vous permet de recevoir des notifications concernant, entre autres, certaines manifestations et avis de travaux. Le QR code en haut à droite de cette page sert également à la télécharger.

Vie pratique

CSVR: s'adapter aux nombreux changements

Depuis la création du Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR), de nombreuses réformes tant pédagogiques qu'organisationnelles ont été initiées au niveau cantonal, réformes qui ont des conséquences à l'échelle communale et dans l'organisation du CSVR. Au nombre de celles-ci, on peut citer la rénovation du cycle 3 qui commence à déployer ses effets depuis cette année.

Ces changements ont des conséquences à plusieurs niveaux sur l'organisation des collèges et des classes, sur la mobilité du corps enseignant et doivent par ailleurs s'inscrire dans le règlement général du CSVR, du 24 juin 2013, qui fixe l'organisation de l'école à Val-de-Ruz.

Ainsi, l'année scolaire prochaine, nous poursuivrons la mise en œuvre du demi-cycle 7-8 dans tous les collèges, ce qui nous permettra de laisser les écoliers dans l'école de leur village jusqu'à la fin de la 8^e année. Cela sera une nouveauté pour les collèges du Pâquier, de Savagnier, de Vilars, des Hauts-Geneveys, de Coffrane et du ressort Boudevilliers-Valangin. A Cernier, ils resteront également dans le collège primaire et la Fontenelle accueillera les élèves à partir de la 9^e année.

Les élèves de 9^e année démarreront avec la rénovation du cycle 3 et une organisation des entités de classe différenciée selon les branches et les niveaux.

Cette organisation et l'augmentation programmée de la grille horaire au cycle 3 impliquent que les élèves reprendront de plus en plus souvent les cours dès 13h00 à la Fontenelle et qu'ils resteront par conséquent à l'école sur la pause de midi. Par ailleurs, l'organisation des familles évolue également et de nombreux parents ont besoin de solutions pour la prise en charge de leurs enfants au moment du repas surtout.

Les infrastructures de la Fontenelle permettent l'accueil des élèves dans un espace surveillé sur le temps de midi. Des animations en salle de gymnastique et des études surveillées sont organisées pour les élèves qui le souhaitent et la bibliothèque de l'école est ouverte. Les élèves ont la possibilité d'amener et réchauffer leur repas ou d'acheter, sur inscription, les mêmes menus que ceux qui sont servis dans nos structures d'accueil parascolaires.

Une grande partie des élèves du cycle 3 rejoignent la Fontenelle par les transports publics ou par des transports scolaires. Des élèves des cycles 1 et 2 empruntent également ces moyens de transport pour se rendre à l'école. De même, les changements au niveau des lois et de l'organisation des familles nous a obligés à trouver des solutions pour assurer de nombreux transports supplémentaires pour les cours de piscine ou de gymnastique, ainsi que pour toutes les activités hors cadre en remplacement des parents qui étaient auparavant souvent sollicités.

Afin de pouvoir continuer à offrir aux élèves l'accès à ces prestations, des mesures organisationnelles seront prises au niveau des transports. Ainsi, dès la prochaine rentrée scolaire, les courses scolaires supplémentaires de midi pour les élèves du cycle 3 ne seront plus effectuées en dehors du mercredi.

Enfin, si l'école d'aujourd'hui doit prendre en compte la réalité des familles et des lois, c'est bien sur ses missions pédagogiques que le Conseil communal et la direction entendent concentrer les moyens.

Et c'est bien dans cette optique que notre effort continuera à porter sur la qualité de l'enseignement, du suivi et du soutien scolaire des élèves par la mise en place d'un encadrement de qualité pour les élèves qui en ont besoin afin de permettre à tous les élèves de trouver leur place dans l'école.

Manifestations

L'école en fête

Le Cercle scolaire de Val-de-Ruz est heureux d'annoncer les fêtes de fin d'année scolaire des collèges:

- Boudevilliers et Valangin, 26 juin à 19h00, dans la cour du collège de Valangin;
- Cernier, 26 juin dès 16h00, à l'école;
- Chézard-Saint-Martin, 2 juillet dès 18h00, à la Place du Boveret;
- Coffrane, 5 et 6 juin de 20h00 à 23h00, à la halle de gym (déjà eu lieu);
- Dombresson, 26 juin dès 18h30, au collège;
- Fenin, 26 juin 2015 dès 18h00 au Manège;
- Fontainemelon, 5 juin à 19h30, à la salle de spectacle (déjà eu lieu);
- Fontaines, 2 juillet à 18h00, à la salle de gym;
- Le Pâquier, 3 juillet dès 12h00, au collège et à la place de pique-nique;
- Les Geneveys-sur-Coffrane, 27 juin dès 11h00, au collège;
- Les Hauts-Geneveys, 27 juin dès 10h30, au collège puis aux Gollières;
- Savagnier, 1^{er} juillet à 17h00, à la halle de gym, salle de spectacles et extérieur;
- Montmollin, 26 juin dès 19h00, dans la cour du collège.

Prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général est convoqué le lundi 29 juin 2015 à 18h30 à la salle polyvalente au Pâquier. L'ordre du jour est le suivant:

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 27.04.2015
3. Communications de la présidente
4. Rapports d'activités des différentes commissions et des délégués, selon l'article 5.11 du règlement général
5. Nomination du bureau
6. Proposition de modification du règlement sur le statut des membres du Conseil communal
7. Proposition d'initiative communale «Pas de cumul des mandats politiques, Conseil communal professionnel – Grand conseil et/ou Parlement fédéral»
8. Comptes et gestion 2014
9. Demande d'un crédit de CHF 60'000 pour l'achat de casiers pour le site de la Fontenelle
10. Demande d'un crédit d'étude de CHF 170'000 pour la rénovation de la piscine de la Fontenelle
11. Augmentation de quatre emplois pleins-temps (EPT) au sein de l'intendance de la gérance du patrimoine
12. Augmentation de la dotation en personnel du Guichet social régional
13. Réponse à la motion de Monsieur Francis Monnier (PLR) relatif à la proposition d'amendement au règlement de police, article 9.3 alinéa 2 de la police des chiens
14. Motions et propositions
15. Interpellations et questions
16. Communications du Conseil communal
17. Prise de congé de M. Claude-Henri Schaller, démissionnaire

Fête nationale 31 juillet 2015 à Engollon: recherche de bénévoles

A la suite du succès des précédentes éditions, la Fête nationale va une nouvelle fois se dérouler sur le magnifique site d'Engollon. Cette manifestation ne peut être réussie sans la participation et l'implication de nombreux bénévoles faisant partie de sociétés locales ou d'associations villageoises de Val-de-Ruz. Vivez de l'intérieur cette belle fête et inscrivez-vous en tant que bénévole au moyen du formulaire se trouvant sur le site Internet communal à l'adresse www.val-de-ruz.ch.